



SESSION ANNUELLE 2023-2024
Espace public et culture

MODULE 1
7, 8, 9 SEPTEMBRE 2023

Introduction aux enjeux de la session

JOUR 1 – Ministère de la Culture, Salon des Maréchaux

9H00 - Accueil café

9H30 - Ouverture de la Session : Jean-Gabriel Ganascia, président du comité d'orientation du CHEC

9H45 -11H00 - "10 ans 'Gramsci Monument': Créer la durée avec le précaire."

- Thomas Hirschhorn, artiste

11H00-12H15 – L'attention au contexte dans la création de l'espace public

- Simon Teyssou, architecte, directeur de l'École d'architecture de Clermont Ferrand, grand prix d'urbanisme 2023

12H30 : Clôture de la matinée par Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture

12H45 -13H45- Déjeuner-Buffer

Départ pour Bourges en train

Arrivée à la gare de Bourges et départ en bus

17H45-20H00 - Antre Peaux, lieu artistique pluridisciplinaire

- 17H45 - 17H50 : accueil du groupe
- 17H50-18H50 : Visite d'Antre Peaux et de l'exposition Make a Space for My Body, Esther Ferrer et Brandon Gercara (17H50 - 18H20 // 18H20 -18H50: division du groupe en deux pour 2 sessions de 30 minutes: 1 groupe en visite friche / 1 groupe en visite exposition, puis alternance des groupes
- 18H50- 19h50: Session d'échange entre l'équipe d'Antre Peaux et le groupe, en présence notamment de Jean-André Viala, président du Conseil d'administration d'Antre Peaux et Fiona Guerra, directrice administrative, suivi d'un apéritif au Nadir, salle de concert du lieu

20H - Départ en bus pour Saint-Amand Montrond

JOUR 2 – Abbaye de NOIRLAC

MATIN

9H30-10H00 – Accueil et ouverture de la journée – Projet pour un lieu singulier

- Elisabeth Sanson, directrice du Centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Noirlac

10H00-11H30 – Faire vivre un Centre culturel de rencontre : les lignes de forces d'un partenariat

- Elisabeth Sanson, directrice du Centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Noirlac
- Christine Diacon, Directrice régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire
- Sophie Chestier, Vice-présidente Culture et Patrimoine du Conseil départemental du Cher
- Delphine Benassy, Vice-présidente déléguée à la Culture et à la coopération internationale de la Région Centre-Val de Loire

11H45-13H00 - Les réseaux d'acteurs culturels en milieu rural

- Elisabeth Sanson, directrice de l'Abbaye de Noirlac
- Isabelle Rouzeau, directrice du Carroi à Mennetou-Salon – atelier en réseau de fabrique artistique
- Philippe Le Moine, directeur du Centre culturel de rencontre de La Cité du Mot à La Charité-sur-Loire
- Ameline Desabres, Communauté de communes Berry Grand Sud

DEJEUNER

APRES-MIDI - L'espace public, la culture et la ruralité

14H00-16H00 - Visite de l'Abbaye de Noirlac / Visite du Bocage/ Atelier dans le Studio Son (répartition en 3 groupes)

16H00-18H15 – Des politiques publiques culturelles au service de l'espace public

16H00-16H45 - Les archives et l'activation du débat public dans les territoires

- Jean-Christophe Labadie, directeur des archives départementales des Alpes de Haute-Provence

16H45-17H30 - Faire dialoguer Patrimoine et art contemporain : le projet Nouvelles Renaissance en Centre-Val de Loire

- Jean-François Foulon, Chargé de projet Nouvelles Renaissance, Région Centre Val de Loire

17H30-18H15 - Le rôle des musées comme espaces publics de civilité

- Diana Gay, Conseillère musées à la DRAC Centre Val-de-Loire

18H30-19H45 - Temps d'échanges de la promotion avec l'équipe de l'Abbaye de Noirlac et les intervenants (format fish bowl)

JOUR 3 – Travaux de groupe

9H30-10H30 – Présentation par Manuel Bamberger et Cécile Portier des travaux de groupe

- Présentation des groupes de travail et méthodologie
- Présentation de RESANA et de l'espace de documentation

10H45-13H00 – Premières réunions des groupes de travail

13H00-14H30 – Déjeuner à l'Abbaye

14H30 – Départ pour Bourges

ANTRE PEAUX



Antre Peaux est né de la fusion en 2020 de deux associations :

- Emmetrop créée en 1984 par des anciens élèves de l'École supérieure d'art de Bourges, couvrant un large champ artistique depuis les musiques actuelles et expérimentales en passant par l'art contemporain (Transpalette), les cultures urbaines, les arts de la rue et du cirque, le théâtre jeune public
- Bandits-Mages, offrant une plate-forme de résidence, de production, d'expérimentation, de recherche, de diffusion et de sensibilisation dans le domaine élargi des médias contemporains tels que la vidéo, le cinéma, le son, ou encore les objets électroniques et numériques.

Emmetrop était installée depuis 1993 dans une friche industrielle, l'ancienne usine de fabrication de matériaux de construction Leiseing, située route de La Chapelle à Bourges. Bandits Mages l'a rejointe.

L'usine date des années 1930. Elle est partiellement protégée au titre des monuments historiques. La friche a fait l'objet de travaux de réhabilitation inaugurés en 2018.

L'ABBAYE DE NOIRLAC



Construite à partir de 1150 par un petit groupe de moines venus de Clairvaux, l'abbaye de Noirlac est le reflet de l'ascétisme monacal de l'ordre cistercien fondé par Saint-Robert et développé par Saint-Bernard. A partir du XVI^{ème} siècle jusqu'à la révolution française, les quelques moines qui y résident se consacrent autant à la gestion des biens de la communauté qu'à la vie spirituelle. En 1791, l'abbaye est confisquée au titre des biens nationaux. Elle est occupée ensuite par une manufacture de porcelaine pendant une grande partie du XIX^{ème} siècle. Le monument devient propriété du département du Cher en 1909 et fait l'objet d'une remarquable restauration de 1950 à 1980. L'abbaye retrouve alors son caractère authentique dans son plan d'origine. Elle s'inscrit dans les voies de la modernité en passant commande de nouveaux vitraux contemporains à Jean-Pierre Raynaud.

En 2007, le Conseil Départemental du Cher crée un Etablissement Public de Coopération Culturelle pour gérer l'abbaye de Noirlac. En 2008, cet établissement obtient du Ministère de la Culture et de la Communication le label Centre culturel de rencontre (CCR). Désormais inscrit dans plusieurs réseaux européens, le projet développé à l'abbaye s'attache à trois ambitions majeures :

La sauvegarde et la mise en valeur d'un site patrimonial d'exception

La mise en œuvre d'un projet de création et de transmission

La capacité d'accueil et de services propice aux échanges et à la mixité des publics dans un ancrage territorial